

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FONTAINEBLEAU

ACTIVITÉ **2022**

INTRODUCTION

Pour la juridiction bellifontaine, l'année 2022 est marquée une nouvelle fois par une activité judiciaire extrêmement soutenue, assurée avec des moyens contraints.

Dans tous les contentieux civils, et notamment ceux qui touchent la vie quotidienne de nos concitoyens (affaires familiales, mesures de protection, litiges de proximité...), la juridiction s'engage de façon toujours aussi volontaire dans la réduction des délais de traitement, en maintenant une écoute attentive des justiciables et un haut niveau de qualité des décisions rendues. La réactivité de la juridiction a permis tout au long de l'année de faire évoluer nos organisations et nos audiences pour répondre au mieux, compte-tenu des moyens et des effectifs du tribunal, aux attentes et besoins des justiciables. Ainsi par exemple devant le juge aux affaires familiales, un justiciable déposant aujourd'hui une requête sera convoqué dans moins de 3 mois, un particulier en litige avec un entrepreneur sera reçu en audience du juge des référés dans 4 à 6 semaines. Ces délais particulièrement courts sont le fruit de l'engagement très fort de tous les personnels.

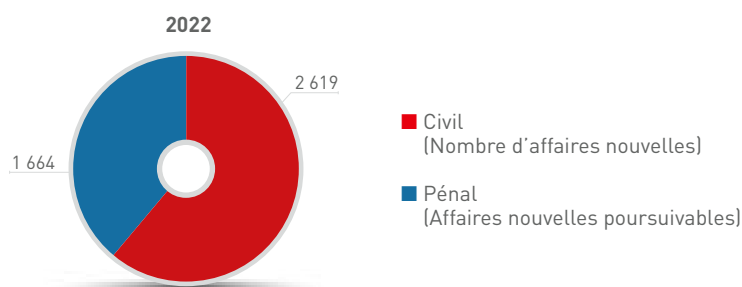
Avec un taux de réponse pénale du parquet de 86% et une augmentation de plus de 28% du nombre de décisions rendues en matière correctionnelle, l'activité pénale de la juridiction progresse à un niveau particulièrement soutenu. Ce haut volume d'activité a pour autant réussi à se concilier avec une très bonne maîtrise des délais, puisque le recours aux procédures simplifiées pour les affaires les moins complexes a permis de réduire significativement les délais de convocation devant le tribunal correctionnel : un prévenu est aujourd'hui jugé entre trois et six mois après la clôture de l'enquête. C'est également la garantie, pour les victimes, que leur situation sera prise en compte rapidement ! Dans les contentieux les plus graves ou sensibles, tels que les violences intrafamiliales ou les trafics de stupéfiants, la juridiction favorise les poursuites pénales fermes et dynamiques, avec un nombre de déferrements en nette augmentation.

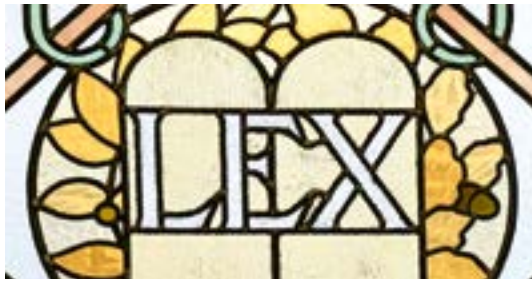
Le tribunal judiciaire, enfin, a accentué ses efforts en 2022 en direction des victimes, puisqu'il a mis en œuvre la contribution citoyenne : celle-ci consiste, pour l'auteur d'une infraction de faible gravité, à le sanctionner par le versement d'une contribution financière au bénéfice d'une association d'aide aux victimes, qui verra ainsi ses moyens d'action renforcés dans le soutien qu'elle apporte aux victimes d'infractions pénales.

Ces évolutions, qui démontrent l'engagement au quotidien des magistrats, fonctionnaires et agents du tribunal judiciaire de Fontainebleau, sont autant de gages d'amélioration d'une Justice à la fois plus efficace et plus juste, rendue au bénéfice de nos concitoyens. Elles ne pourront se maintenir, et s'accroître, que si l'institution judiciaire voit ses moyens matériels et surtout humains augmenter de façon significative et pérenne.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

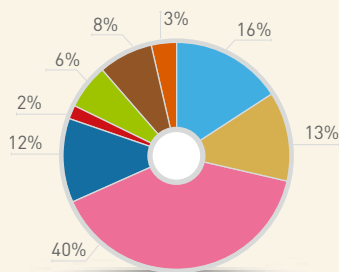
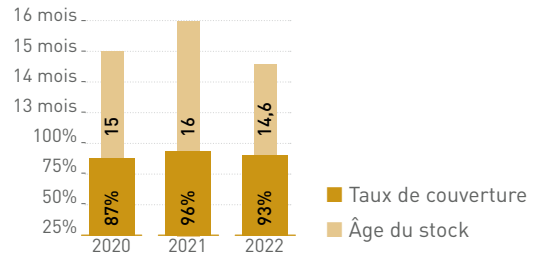
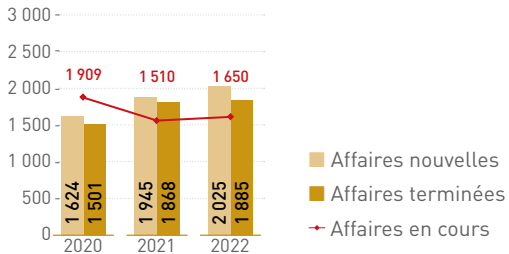




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

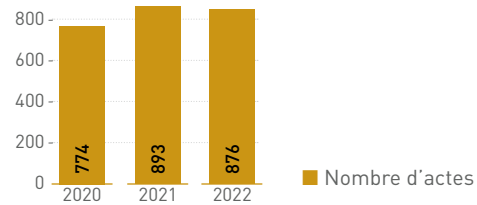


Structure du contentieux civil

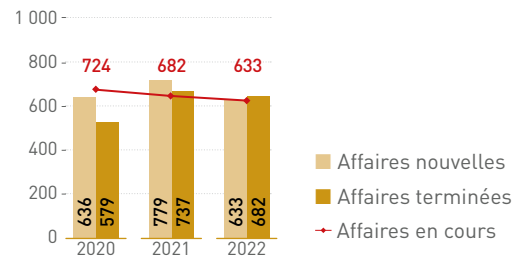
Affaires nouvelles 2022 (À compter du 1^{er} janvier 2022, en %)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civile
- Autres

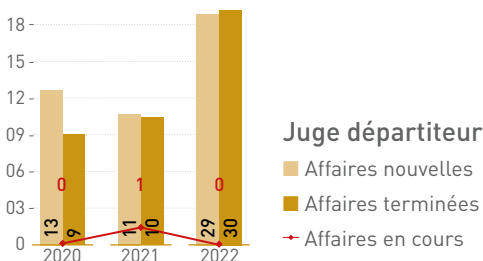
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

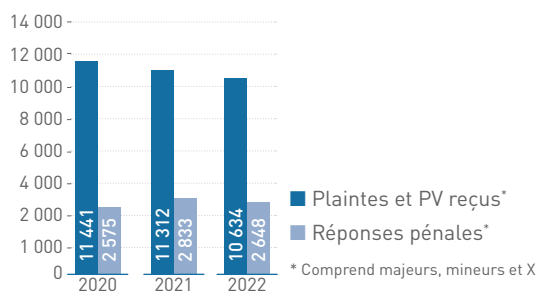
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération Nbre de dossiers en cours
2022	62	888	176	172	1 445	1 545	586	1 396
2021	90	869	275	172	1 365	1 605	799	1 394
2020	97	751	371	80	1 318	1 645	952	1 355

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL

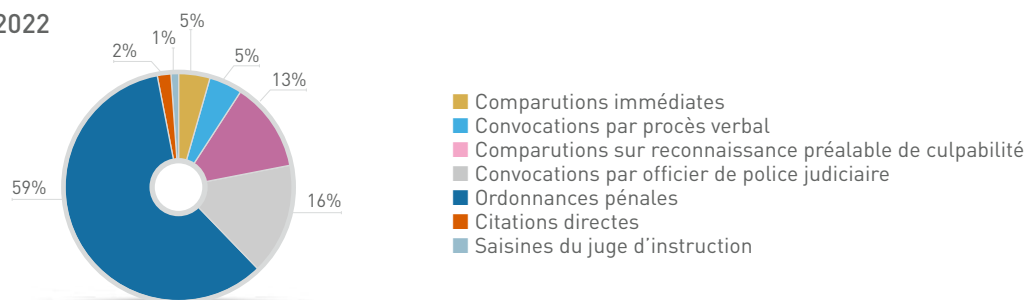


POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2022	6 173	3 638	1 378	86%
2021	5 685	3 293	1 220	86%
2020	7 604	2 897	950	88%

MODALITÉS DES POURSUITES

2022



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police
2022	2 496	1 109
2021	1 940	838
2020	1 875	1 336

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2022	18	21
2021	24	15
2020	23	21

Application des peines - Décisions

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention
2022	422	171
2021	400	203
2020	518	342

Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont contrôles judiciaires et mandats de dépôt
2022	404	203
2021	240	138
2020	230	122

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Accès au droit	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Points d'accès au droit	3	7 950
Service d'accueil unique du justiciable		2 765

Aide juridictionnelle	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision (jours)
2022	1 330	23
2021	1 324	13
2020	1 643	108

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	9	8,6
Magistrats du parquet	4	2,95
Fonctionnaires tribunal judiciaire	38	36,30

	Nombre
Avocats	49
Conciliateurs	11

